

COMPOSTAGE

Mode d'emploi



C'est facile et utile

Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges

4 rue de la République | BP 70205 | 31806 Saint-Gaudens Cedex | Tél. 05 61 89 21 42 | coeurcoteaux-comminges.fr



CŒUR & COTEAUX
COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes vous accompagne pour réduire et recycler vos biodéchets

A purple silhouette of a person stands in the center of the slide. The text is overlaid on the silhouette.

70 kg

déchets compostables / an

= 8 kg

de compost

Sommaire

- Le compostage c'est quoi ?
- Pourquoi composter ?
- Quels déchets composter ?
- 5 règles d'or pour un compost réussi
- Aléas du compostage, les remèdes
- Utilisation du compost

Le compostage c'est quoi ?

C'est un procédé naturel de dégradation biologique des matières organiques (*déchets de cuisine et végétaux*) qui crée un amendement de qualité, appelé compost.

Il se réalise grâce à la présence :

- des micro-organismes du sol
(*bactéries, champignons...*)
- des décomposeurs
(*vers, petits insectes...*)
- de l'eau
- de l'oxygène.



Pourquoi composter ?

30 % de déchets de cuisine compostables

5 bonnes raisons de composter :

1

Maîtriser les coûts liés
aux  collectés et traités
par le service public

2



1/3



et



3



émissions de CO₂ et coûts liés à :

- l'enfouissement des déchets
-  à la déchetterie

5

Produire



4

Répondre à la loi Anti-Gaspillage et
Économie Circulaire (AGEC) du 10 février
2020 sur le tri et la valorisation des
biodéchets

Économique & Écologique

Quels déchets composter ?

des petits morceaux pour
une décomposition
 + rapide



À VOLONTÉ



Épluchures

Fruits et légumes abîmés, crus ou cuits

Restes alimentaires (*pain, frites, riz, pâtes...*)



Laitages (*croûtes et restes de fromage*)

Café (*marc + filtre + dosette en papier*)



Thé et infusion avec sachet



Tonte de gazon

Taille de haies, branchages



Fleurs, plantes, feuilles



Serviettes en papier, mouchoirs, essuie-tout

Cartons bruns (*boîte à œufs et rouleaux*) en morceaux,
sacs kraft



AVEC MODÉRATION



Coquilles d'œufs émiettées

Coquilles de fruits secs (*noix, noisettes...*)



Agrumes



Viande et poisson en petits morceaux



Cendres refroidies

Sciures et copeaux de bois (*si beaucoup de tonte*)



Autre alternative : certains de ces déchets organiques peuvent nourrir les animaux :



JAMAIS



Sacs en plastique, couches, lingettes



Emballages (*verre, métal, plastique*)



Produits chimiques (*huile de vidange, bois vernis ou peint...*)

Litières, excréments



LE BRULAGE DES
DÉCHETS VÉGÉTAUX
EST INTERDIT



5 règles d'or pour un compost réussi

1

Pour bien démarrer :

Choisir une zone semi-ombragée, à l'abri du vent, sur une surface plane en terre, où l'eau de pluie ne risque pas de s'accumuler ;

Déposer des branches et brindilles en petits morceaux en premier.

2

Mélanger les déchets entre eux pour équilibrer les apports

50 % déchets humides

+

50 % déchets secs

déchets de cuisine, tonte

petits branchages, feuilles mortes,
herbe sèche, cartons, sciure

Mélanger superficiellement à chaque apport.

3

Fragmenter les déchets

4

Aérer le compost régulièrement

Le brasser a minima une fois par mois avec une fourche pour l'aérer et éviter le tassement.

5

Surveiller l'humidité

Le compost doit être humide mais jamais mouillé. Rajouter un peu d'eau en été au besoin.

Quelques gouttes doivent perler si on en presse une poignée.



Bon à savoir :
compost en tas

ou avec un composteur

(+ pratique et compost mûr + rapidement)

Aléas du compostage, les remèdes

Odeurs	=> ajouter des déchets secs, brasser et laisser aérer
Mouches	=> recouvrir la surface avec des déchets secs
Fourmis	=> brasser et arroser si besoin

Utilisation du compost

A utiliser en mélange avec de la terre

La durée de compostage dépend des types de déchets incorporés, de la saison...

2 stades, 2 utilisations

- **3 à 6 mois, le paillage :**

Déposé au pied des arbustes, le jeune compost (*marron clair*)

- Maintient l'humidité, protège le sol de l'évaporation
- Limite la pousse de mauvaises herbes.

- **6 à 9 mois minimum (*en composteur*) ou 6 à 12 mois (*en tas*) : permet de fertiliser le sol**, épandu en couches minces, mélangé aux couches superficielles du sol.

Alternative :

Pensez aux tondeuses mulching pour réduire les déchets verts à traiter



**Compost mûr = sombre,
texture fine et friable**

EN SAVOIR + :



Pour tout renseignement complémentaire :

05 61 89 21 42 - contact@la5c.fr



Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges

4 rue de la République | BP 70205 | 31806 Saint-Gaudens Cedex | Tél. 05 61 89 21 42 | coeurcoteaux-comminges.fr



**CŒUR & COTEAUX
COMMINGES**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES